

Naturellement, l'aide mutuelle est le principal moyen de subvenir aux besoins résiduels des pays de l'Empire en 1943. Cette aide s'accomplit sous forme d'expéditions de vivres et de munitions au Royaume-Uni et à l'Australie, les frais étant payés à même le crédit de l'aide mutuelle. En 1943, les dépenses de l'Office de l'aide mutuelle pour marchandises et services affectés au Royaume-Uni et à l'Australie s'élèvent à \$502,000,000. Mais, en plus de l'aide mutuelle, des débits importants au compte capital, au montant de \$515,000,000 et revenant au gouvernement, contribuent aussi au financement des besoins résiduels du Royaume-Uni. La plus grande partie de cette somme provient des paiements faits au Royaume-Uni pour le rapatriement de capitaux de production. Les paiements pour la part de l'Angleterre en capital fixe dans les usines de munitions construites durant la guerre s'élèvent à \$205,000,000. En outre, il y a des remboursements au comptant de \$190,000,000 de capital de roulement que le Royaume-Uni avait antérieurement avancés au Ministère des Munitions et Approvisionnements et aux entrepreneurs. Le rapatriement officiel des valeurs a résulté en un autre transfert de \$4,000,000 seulement en 1943 en comparaison de \$296,000,000 en 1942 et d'un total de \$701,000,000 à la fin de 1943. Les autres paiements spéciaux s'élèvent à \$116,000,000 en 1943. Cet item comprend un certain nombre de transactions officielles diverses effectuées principalement dans le but d'ajuster des transactions intergouvernementales, et divers règlements de numéraire ajustant des transactions spéciales. Il y a en outre des recettes spéciales de dollars américains venant du Royaume-Uni atteignant \$143,000,000 en dollars canadiens. Ces rentrées sont un moyen de régler une partie du déficit britannique au Canada; elles ressemblent aux transactions-or spéciales des premières années de guerre.

*Pays hors de l'Empire.*—Les versements de capitaux canadiens aux pays hors de l'Empire sont naturellement sujets aux restrictions imposées par le contrôle du change. Bien qu'en général les paiements ne soient autorisés que dans le cas d'échéances d'engagements contractuels, certains autres transferts de capitaux sont permis. Le plus important de ceux-ci en 1943 est la demande de rachat de deux émissions d'obligations du Dominion du Canada aux Etats-Unis. Parmi les autres transferts autorisés en 1943, il y a des retraits de fonds canadiens acquis par des non-résidents à la suite de la liquidation de certains placements directs au Canada.

Les débits bruts au compte capital avec les pays hors de l'Empire en 1943 s'élèvent à \$774,000,000. Le rachat d'obligations canadiennes détenues aux Etats-Unis en constitue une grande partie. Il y a également des entrées substantielles au débit, reflétant le refinancement des obligations canadiennes émises aux Etats-Unis. Les remboursements d'hypothèques, de prêts et d'avances et autres obligations contractuelles représentent une autre partie des paiements en espèces, ainsi que quelques liquidations de placements directs de non-résidents au Canada. Les remboursements de quelques paiements préalables et d'avances de capitaux en vertu des accords de Hyde Park sont compris. En 1943, il y a aussi des débits relatifs aux changements dans les balances particulières et autres actifs à court terme, ainsi que des entrées débitrices reflétant une augmentation des réserves canadiennes officielles d'or et de dollars américains. Comme il est indiqué ailleurs, une concentration de rentrées inaccoutumées de dollars américains provenant de diverses sources extraordinaires en 1943 a contribué à cette augmentation et, en 1944, le Canada entreprend une série de mesures relativement à la cessation des dispositions financières des accords de Hyde Park, qui comportent des paiements substantiels provenant des balances accumulées.

Les crédits au compte capital avec les pays en dehors de l'Empire se montent à \$657,000,000 en 1943. Les produits de l'achat de valeurs par des portefeuillistes